

## LE DÉPLACEMENT EN CONTEXTE DE PROTECTION DE L'ENFANCE: QUELS SAVOIRS PRATIQUES À L'ŒUVRE CHEZ LES FAMILLES D'ACCUEIL QUÉBÉCOISES?<sup>12</sup>

Deslocamento no contexto da proteção da criança: Que conhecimentos práticos existem entre as famílias de acolhimento no Québec?

Displacement in the child protection context: What is the practical knowledge of foster families in Quebec?

El traslado en contexto de protección de la infancia: ¿cuáles son los saberes prácticos implementados en las familias de acogida quebequenses?

**Martine Guénette**<sup>3</sup> 

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Mont-Laurier, Québec, Canada<sup>4</sup>

**Isabelle Chouinard**<sup>5</sup> 

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue  
Val-d'Or, Québec, Canada.

### Résumé

Des auteurs dénoncent le vide scientifique important quant à la réalité des familles d'accueil (FA) (Boyer & Noël, 2008), mais plus spécifiquement sur le plan des pratiques qui leur sont propres (Cébula, 2011; Turbiaux, 2010). Leur travail se réalise pourtant grâce à une médiation entre plusieurs acteurs impliqués au sein de la protection de l'enfance, qui reste encore méconnue. Recenser les savoirs au cœur de cette médiation est fort pertinent, à la fois pour mieux comprendre et reconnaître le travail des FA qui peine à être socialement légitimé et pour influencer positivement le processus de déplacement en contexte de protection de la jeunesse. Cet article vise à présenter les résultats d'une recherche de maîtrise qui s'est inscrit dans le courant de l'analyse des pratiques professionnelles et qui a cherché à dégager les savoirs pratiques que déploient les FA québécoises sur le déplacement d'enfants. En appui sur une méthodologie qualitative, de nature descriptive et exploratoire, des entretiens semi-dirigés ont

<sup>1</sup> Editor responsável pela avaliação: Prof. Dr. Anderson Araújo-Oliveira.

<sup>2</sup> Copyright © 2020 Guénette et al. Este é um artigo em acesso aberto distribuído nos termos da Licença Creative Commons Atribuição que permite o uso irrestrito, a distribuição e reprodução em qualquer meio desde que o artigo original seja devidamente citado

<sup>3</sup> [martine.Guenette2@uqat.ca](mailto:martine.Guenette2@uqat.ca)

<sup>4</sup> 700 Rue Parent, Mont-Laurier, QC J9L 2K1.

<sup>5</sup> [isabelle.chouinard3@uqat.ca](mailto:isabelle.chouinard3@uqat.ca)

été réalisés auprès de huit FA. Les résultats suggèrent que celles-ci médient trois formes de savoirs lors de déplacement: des savoirs de nature théorique, technique et d'expérience. Une modélisation de ces savoirs permet d'identifier quatre types d'intervention spécifiques aux FA: les interventions techniques, d'accueil, déontologiques et institutionnelles.

**Mots-clés:** Familles d'accueil; Déplacement; Médiation; Savoirs pratiques, Professionnalisation.

---

### Resumo

Alguns autores denunciam o significativo vazio científico em relação à realidade das famílias de acolhimento (FA) (Boyer & Noël, 2008), mas mais especificamente em relação às práticas específicas delas (Cébula, 2011; Turbiaux, 2010). Contudo, o seu trabalho é realizado através de uma mediação entre vários atores envolvidos na proteção da criança, o que ainda é pouco conhecido. A identificação dos conhecimentos no centro desta mediação é altamente relevante, tanto para melhor compreender e reconhecer o trabalho das FA, que se esforçam para ser socialmente legitimadas, como para influenciar positivamente o processo de deslocamento no contexto de proteção infantil. O objetivo deste artigo é apresentar os resultados de um projeto de pesquisa de mestrado que fez parte da análise das práticas profissionais e que procurou identificar os conhecimentos práticos que as FA do Quebec empregam sobre o deslocamento de crianças. Utilizando uma metodologia qualitativa, de natureza descritiva e exploratória, foram realizadas entrevistas semiestruturadas com oito FA. Os resultados sugerem que eles medeiam três formas de conhecimento sobre deslocamento: conhecimentos de natureza teórica, técnica e experimental. Uma modelização destes conhecimentos permite identificar quatro tipos de intervenção específicos às FA: intervenções técnicas, de acolhimento, éticas e institucionais.

**Palavras-chave:** Famílias de acolhimento; Deslocamento; Mediação; Conhecimentos práticos; Profissionalização.

---

### Abstract

Authors denounce the significant scholarly vacuum surrounding the realities of foster families (FFs) (Boyer & Noel, 2008), and more specifically their own practices (Cébula, 2011, Turbiaux, 2010). This is in spite of the fact that their work relies on a mediation between a number of child protection stakeholders, about which little remains known. Identifying the knowledge at the core of this mediation is highly relevant, both to better understand and recognize the work of FFs, which has struggled to acquire social legitimacy, and to positively influence the displacement process in the youth protection context. This article presents the results of a master's thesis situated in the current of analysis of professional practices and that set out to pinpoint the practical knowledge of Quebec FFs regarding the displacement of children. To support the qualitative (descriptive and exploratory) methodology, semi-structured interviews were conducted with eight FFs. The results suggest that these families mediate three forms of knowledge during displacement, namely theoretical, technical and experiential knowledge. Modelling this knowledge helps identify four types of intervention specific to FFs: technical, reception-related, ethical and institutional interventions.

**Keywords:** Foster families; Displacement; Mediation; Practical knowledge, Professionalization.

---

## Resumen

Autores denuncian el vacío científico importante en cuanto a la realidad de las familias de acogida (FA) (Boyer y Noel, 2008), pero más específicamente a nivel de las prácticas propias de ellas (Cébula, 2011; Turbiaux, 2010). Sin embargo, su trabajo se realiza gracias a una mediación entre varios actores involucrados dentro de la protección de la infancia, la cual sigue siendo desconocida. Inventariar los saberes en el medio de esta mediación resulta ser muy pertinente, a la vez para entender mejor y reconocer el trabajo de las FA que logran difícilmente ser socialmente legitimadas y para influir positivamente en el proceso de traslado en contexto de protección de la juventud. Este artículo se propone presentar los resultados de una tesis de maestría que se inscribió en la corriente del análisis de las prácticas profesionales y que buscó poner de relieve los saberes prácticos que despliegan las FA quebequenses con relación al traslado de niños. Apoyándose en una metodología cualitativa, de índole descriptiva y exploratoria, se realizaron entrevistas semiestructuradas con ocho FA. Los resultados sugieren que éstas apelan a tres formas de saberes durante los traslados: saberes de índole teórica, técnica y experiencial. Una modelización de estos saberes permite identificar cuatro tipos de intervención específicos a las FA: las intervenciones técnicas, de acogida, deontológicas e institucionales.

**Palabras claves:** Familias de acogida; Traslado; Mediación; Saberes prácticos; Profesionalización.

---

## Introduction

Une caractéristique habituelle des métiers relationnels est l'importance de la médiation se trouvant au cœur de leur pratique (Lenoir, 1993). La composante relationnelle dans laquelle se déploie cette médiation, de par son apparente banalité pour les professionnels et son rapprochement avec des formes de relations humaines au sens large, complexifie toutefois la reconnaissance accordée à la spécificité de l'activité professionnelle médiatrice de ces métiers (Chouinard, Couturier & Lenoir, 2009). C'est le cas notamment pour le travail de famille d'accueil<sup>6</sup> (FA). Fréquemment comparées aux pratiques des parents naturels (Bloch, 2010), celles des FA québécoises peinent à se faire reconnaître professionnellement et socialement, et ce, en dépit de la voie de la professionnalisation que l'État a ouverte en adoptant la Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires en 2009. Bien que cette loi autorise dorénavant la syndicalisation des FA, les modalités de reconnaissance ont principalement porté sur les conditions qui encadrent leur travail. Une meilleure définition du rôle et des pratiques des FA, ainsi que des savoirs qui leur sont inhérents

---

<sup>6</sup> La FA québécoise est définie comme une «entité constituée d'une ou deux personnes adultes qui accueillent à leur lieu principal de résidence au maximum neuf enfants en difficulté qui leur sont confiés par un établissement public afin de répondre à leurs besoins et de leur offrir des conditions de vie favorisant une relation de type parental dans un contexte familial» (*Cadre de référence sur les RI-RTF*, 2014, p. 47).

dans le système de la protection de la jeunesse (PJ) n'a toutefois pas découlé de l'adoption de cette loi. Pourtant, des auteurs dénoncent le manque de connaissances sur les FA en général (Boyer & Noël, 2008) et plus spécifiquement sur les pratiques qui leur sont propres (Cébula, 2010; Turbiaux, Ramon et Boucher, 2010). Chercher à mieux comprendre et définir ce travail, par la recension des savoirs imbriqués à leur pratique, apparaît donc pertinent à l'avancement du processus de reconnaissance professionnelle des FA québécoises.

Le déplacement d'enfants constitue un contexte particulièrement fertile au déploiement de l'action médiatrice des FA. Défini comme «le passage d'une ressource à une autre au cours d'un même placement» (Carrier & Beaudoin, p. 265), le déplacement est vécu par des centaines d'enfants québécois chaque année. Les recherches sont unanimes quant à un aspect du déplacement: ce dernier a de nombreuses conséquences, à la fois pour les enfants (Gauthier, Fortin & Jéliu, 2004; Unrau, 2007), les parents (Carignan, Moreau & Malo, 2009; Poirier, Chamberland & Ward, 2006) et les FA (Buehler, Cox & Cuddeback, 2003; Edelstein, Burge & Waterman, 2000; Hebert, Kulkin & McLean, 2013). Bien que nombreuses sur le sujet, les études se sont surtout intéressées à l'aspect psychoaffectif du déplacement pour les FA, c'est-à-dire aux sentiments de pertes et de deuils vécus par ces acteurs lors d'un déplacement, plutôt que sur la dimension professionnelle des pratiques que les FA mettent en œuvre dans ces moments. Quel est le rôle des FA lors de ces déplacements? Quels savoir-faire utilisent-elles auprès des acteurs impliqués dans les déplacements? Quelle est la spécificité professionnelle de leur pratique? Afin de favoriser une meilleure compréhension de la nature du travail des FA dans le cas de déplacements d'enfants, une recherche de maîtrise en travail social s'est intéressée à la question suivante: Quelles sont les caractéristiques des savoirs pratiques que possèdent les FA québécoises sur le déplacement d'enfants? C'est donc autour de l'analyse des pratiques professionnelles et du concept de savoirs pratiques que cette recherche a été menée.

La prochaine section permettra de situer la question du déplacement à la lumière des études actuelles qui mettent en exergue les causes et les conséquences de ce phénomène. Il sera dès lors possible de mieux saisir la nature complexe du travail que doivent effectuer quotidiennement les FA dans ce contexte. La trame conceptuelle, fondée sur la notion de savoir pratique, sera ensuite étayée, avant de définir les méthodes de recherche ayant été adoptées pour la réalisation de cette étude. De nature qualitative et exploratoire, cette dernière s'est construite autour d'entretiens semi-directifs effectués auprès de huit FA. Enfin, les différents savoirs pratiques des FA dégagés de l'analyse des données seront modélisés, ce qui permettra de faire ressortir quatre types d'intervention typiques des FA. Ceux-ci seront réfléchis à la lumière du processus de reconnaissance actuel du travail des FA.

## **1 Le déplacement: un terrain fertile au déploiement des savoirs pratiques des FA**

Bien que dénoncé par les scientifiques, notamment à l'égard des ruptures de liens affectifs qu'il provoque et les nombreux impacts psychologiques en découlant chez les acteurs impliqués (enfants qui vivent le déplacement, autres enfants présents dans la FA, parents biologiques, FA, etc.), le déplacement reste fréquent chez les enfants placés par le système de PJ. En 2011, le Québec enregistrait une moyenne de 2,23 déplacements pour l'ensemble des enfants placés (Turcotte, Drapeau, Hélie et al., 2011) et ces derniers consistaient « surtout en des déplacements entre les milieux substitués » (Carignan, 2011, p. 1). Loin d'être le propre du Québec, les chercheurs d'autres pays tels que la Norvège (Christiansen, Havik & Anderssen, 2010) et la France (Potin, 2009) constatent également cette réalité.

Pour expliquer le déplacement, plusieurs études (Buehler et al., 2003; Christiansen et al., 2010; Esposito, Trocmé, Chabot et al., 2014; James, 2004; Mulling, Hayes & Lietz, 2013; Oosterman, Schuengel, Wim Slot et al., 2007; Savard, 2009; Ward, 2009) soulignent le caractère complexe de ce phénomène qui met en interrelation une multitude de facteurs individuels, familiaux et organisationnels. Ces derniers concernent les différents acteurs du placement, soit l'enfant accueilli, les parents biologiques, l'institution de la PJ et les FA. Concernant l'enfant placé, des caractéristiques personnelles augmenteraient le risque de déplacement, telles que l'âge et le sexe des enfants (Carignan, 2011; Esposito et al., 2014; Turcotte et al., 2011), les troubles de comportement et les maltraitances sexuelles vécues (Carignan, 2011; Christiansen et al., 2010; Esposito et al., 2014; Savard, 2009). Les parents biologiques sont également impliqués dans le déplacement, principalement en lien avec leur possible difficulté à accepter le placement, ce qui peut contribuer à nourrir des tensions entre les partenaires de la PJ (Carignan, 2011; Poirier et al., 2006). Chez l'institution de la PJ, les facteurs liés à la difficulté à planifier efficacement les placements (Gauthier et al., 2004), à un manque de ressources adaptées aux besoins des jeunes vivant en FA (Carrier & Beaudoin, 1994; Esposito et al., 2014; Ward, 2006) et à la difficulté d'offrir aux FA le soutien et la collaboration nécessaires pour la réalisation de leur travail (James, 2004; MacGregor, Rodger., Cummings & Leschied, 2006; Mulling et al., 2013) influencent l'augmentation annuelle du nombre d'enfants vivant un déplacement. Enfin, les FA seraient durement blâmées par les autres acteurs du système de PJ face à leur incompréhension du rôle qu'elles ont à jouer, leur perception erronée quant à leur propre capacité d'accepter l'enfant accueilli tel qu'il est, de l'aimer autant que leurs enfants biologiques (Christiansen et al., 2010) et leurs difficultés à interagir avec les parents biologiques (Beaumier, 2011; Poirier et al., 2006).

Tel qu'il est permis de le constater à la lumière de la documentation scientifique, les FA constituent des intervenants clés des déplacements. Leur position à l'intersection des divers systèmes participant à la PJ met de l'avant une composante médiatrice essentielle à leur travail, puisqu'elles doivent articuler leur rôle socioéducatif avec celui du parent biologique et celui de la PJ, ainsi qu'organiser leurs univers privé et professionnel au quotidien avec ces mêmes acteurs, en ajoutant également l'enfant accueilli et les autres personnes gravitant dans leur vie personnelle. Or, l'ignorance de la réalité vécue et des tâches effectuées par les FA et la tendance de l'institution à naturaliser leur rôle, l'apparentant à celui d'un parent naturel, ne semblent pas favoriser le travail de collaboration essentiel à toute action de protection dans les situations de déplacement d'enfants. En ce sens, chercher à documenter cette composante médiatrice dans le travail de la FA pourrait permettre d'améliorer les échanges entre ces ressources et les autres acteurs ayant un rôle à jouer dans le processus de la PJ. Une meilleure connaissance de la spécificité du travail des FA, notamment par la recension des savoirs pratiques qui lui sont inhérents, apparaît d'autant plus importante que les études indiquent que les déplacements occasionnent des conséquences importantes chez les enfants placés et les FA. Connaître et valoriser les savoirs pratiques que les FA confrontées au déplacement ont développés et mettent en œuvre afin de faciliter l'étape du déplacement pourrait donc contribuer à diminuer ces conséquences, entre autres par une meilleure formation des nouvelles FA.

Les conséquences des déplacements sont importantes pour les enfants et les FA impliqués. Les déplacements font par exemple vivre aux enfants de nombreux sentiments de pertes significatives, laissent chez eux une empreinte de sentiments négatifs, une difficulté à faire confiance aux autres, à construire une relation saine avec autrui, à maintenir cette relation dans le temps, des difficultés d'adaptation sociale et augmentent leur risque d'avoir des démêlés avec la justice dans le futur (Gauthier et al., 2004; Esposito et al., 2014). Pour les FA, les déplacements ont un impact sur la composante psychoaffective de leur travail. Celles-ci vivent des sentiments s'apparentant au deuil (Buehler et al., 2003; Edelstein, et al., 2000; Hebert et al., 2013) qui, si mal gérés, peuvent avoir un impact sur leur disponibilité affective lors de l'arrivée d'un autre enfant dans le milieu (Hebert et al., 2013). La non-reconnaissance de la PJ à l'égard des émotions douloureuses que peuvent vivre les FA lors d'un déplacement peut même se transformer en blâmes, voire en questionnements sur leur capacité à faire leur travail (Hebert et al., 2013). Cette difficulté de reconnaissance de la dimension psychoaffective présente dans la relation des FA avec les enfants accueillis a un impact non négligeable sur la rétention des FA qui décident souvent de quitter le métier après avoir vécu un déplacement (Hebert et al., 2013; Newquist, 2012; Rodger, Cummings & Leschied, 2006).

La détresse et le sentiment de non-reconnaissance vécus par les FA peuvent s'apparenter au phénomène de la souffrance au travail dénoncé par plusieurs auteurs s'intéressant aux métiers relationnels (Couturier & Chouinard, 2008). Pour diminuer les conséquences vécues par les FA face aux déplacements, des pistes de solutions ont été identifiées, telles qu'avoir un réseau de soutien, consulter un psychothérapeute, préparer le départ de l'enfant, rassurer la FA sur le bien-être de l'enfant dans son nouveau milieu, garder contact avec les enfants, ne pas remplacer l'enfant trop rapidement, être croyant (Hebert et al., 2013). Bien qu'essentielles d'un point de vue individuel, ces solutions font toutefois obstacle à l'émergence de stratégies d'adaptation collectives et entravent le processus de reconnaissance professionnelle pour les FA québécoises, dans la mesure où l'action médiatrice au cœur de leur travail et ses composantes sociologiques et professionnelles demeurent occultées.

Tel qu'il est possible de le constater à la lumière de la complexité du phénomène du déplacement, les FA accueillent et interviennent au quotidien auprès d'enfants présentant différents profils, mais également dans une relation de médiation avec les autres acteurs du système de PJ. Elles ont indéniablement développé des façons de faire qui leur permettent de mettre en place des stratégies professionnelles particulières pour faciliter les déplacements. En ce sens, il va sans dire que la recension de leurs propres savoirs pratiques sur le déplacement d'enfants s'avère une avenue de recherche pertinente à la fois pour une meilleure compréhension du rôle de cet acteur au sein du système PJ et pour donner un éclairage nouveau quant au phénomène du déplacement. En plus de mieux outiller les FA quant à l'explicitation de leur travail, l'objectivation des savoirs contenus dans leur pratique sur le déplacement d'enfants peut contribuer au processus de reconnaissance professionnelle. C'est donc pour favoriser une meilleure compréhension de la nature du travail quotidien des FA auprès d'enfants en situation de déplacement que cette recherche de maîtrise en travail social a été menée. L'objectif de cette recherche était de documenter les savoirs pratiques qu'ont développés les FA sur le déplacement.

## **2 Au cœur du métier de FA: les savoirs pratiques**

Cette recherche s'est inscrite dans le champ de l'analyse des pratiques professionnelles et est fondée sur le postulat selon lequel les FA, avec le temps et l'expérience, ont développé des savoirs qui sont propres à leur champ de pratique, mais qui, jusqu'à maintenant, sont restés dans l'ombre; le processus de professionnalisation de ce travail s'étant déployé sans en tenir compte. Or, une véritable professionnalisation ne peut s'achever complètement sans que la

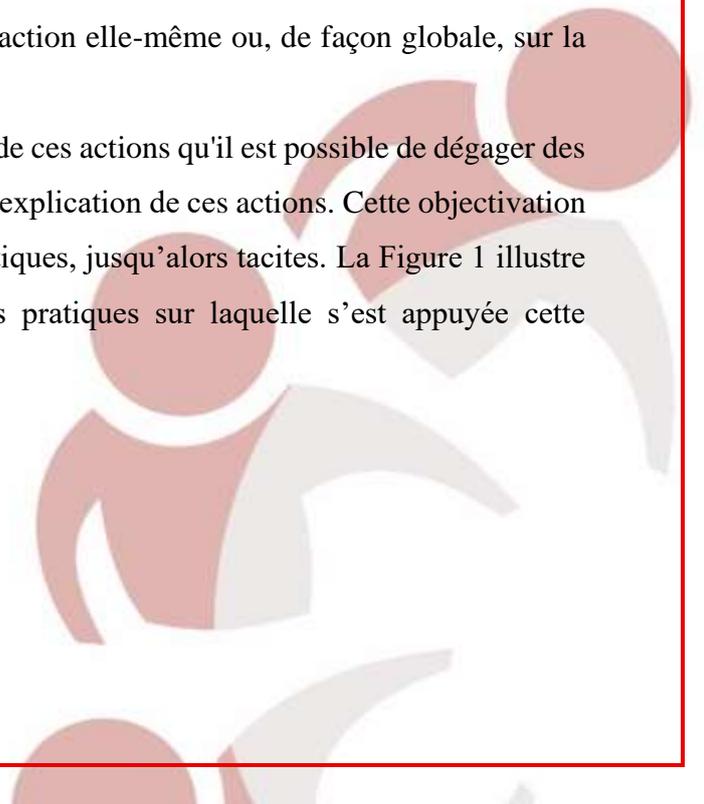
recension, la diffusion et la légitimation des savoirs propres à un métier ne soient effectuées (Bourdoncle, 1991; Dubar, 1996; Lenoir & Vanulle 2006).

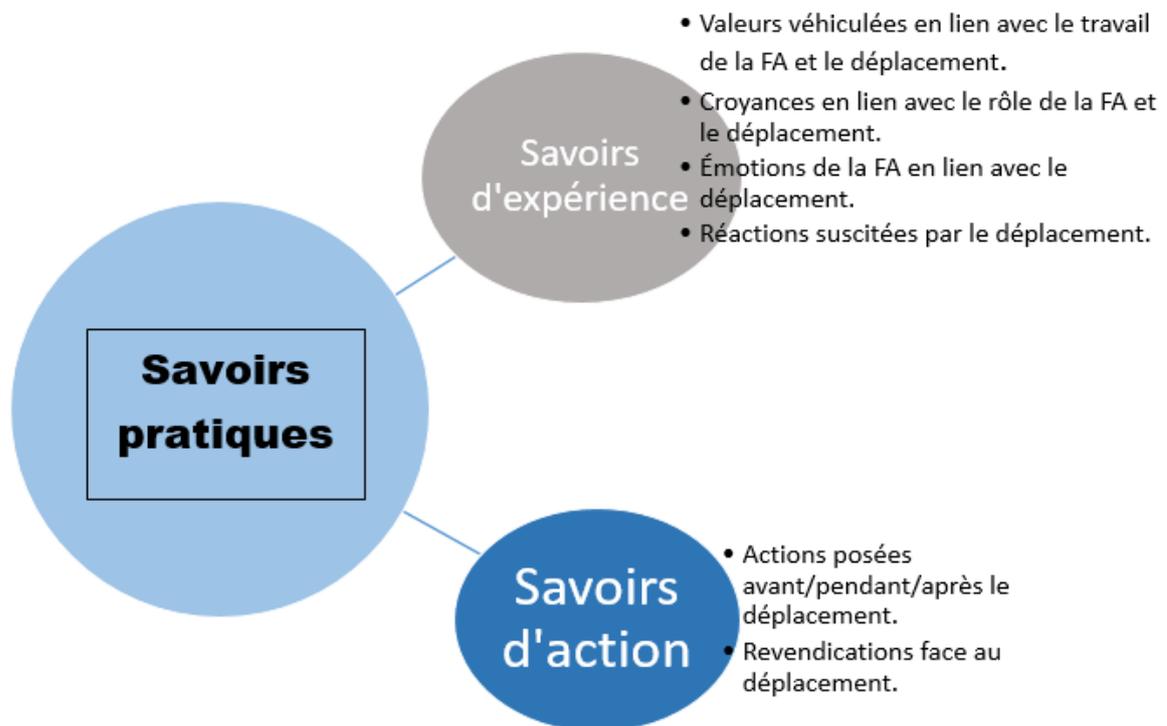
Dans le cas des FA, la notion de savoir pratique est apparue décrire de manière pertinente le cœur de leur travail, non encore formalisé autour d'un savoir objectivé. Les savoirs pratiques se réfèrent à «l'ordre du contingent, du local, de ce qui est à la fois intuitif, complexe et incertain» (Barbier, 1996, p. 15). Il ne s'agit pas ici d'«une entreprise de codification technique cherchant à réglementer l'usage de cette pratique» (Soulet, 2003, p. 128), mais plutôt de chercher à faire émerger le rapport au monde professionnel (Charlot, 1997) que les FA vivent au moment d'un déplacement. Ce dernier représente en réalité la logique guidant les actions et l'univers de sens relatif au monde professionnel (Dubar, 1996) des FA confrontées à un déplacement. Le concept de savoir pratique comprend deux savoirs distincts, soit les savoirs d'expérience et les savoirs d'action (Galvini, 1999).

Les savoirs d'expérience sont définis comme une expérience qui est déterminée par «les différents principes culturels et sociaux qui organisent les conduites» (Dubet, 1994, p. 15). Ainsi, l'expérience est critique et construite puisqu'elle puise sa source dans la subjectivité de l'acteur qui intègre ces principes. Les savoirs d'expérience sont acquis par les réactions et émotions qui ont été vécues et perçues par l'individu dans une situation donnée, qu'il ait vécu lui-même la situation, qu'il y assiste ou se la fasse raconter. Cette personne se référera, par la suite, à cette expérience afin d'agir dans une situation similaire.

Quant aux savoirs d'action, ils sont «développés dans l'interaction pratique et sensorimotrice de la personne et de l'environnement» (Galvani, 1999, p. 28). Lors d'une situation problème, une action est posée afin que la difficulté disparaisse. Les connaissances qui naîtront de cette action pourront porter sur l'action elle-même ou, de façon globale, sur la situation.

C'est donc par une réflexion sur la nature de ces actions qu'il est possible de dégager des formes d'objectivité plus théoriques permettant l'explication de ces actions. Cette objectivation permet alors de rendre explicites ces savoirs pratiques, jusqu'alors tacites. La Figure 1 illustre cette conceptualisation de la notion de savoirs pratiques sur laquelle s'est appuyée cette recherche.



**Figure 1:***Les savoirs pratiques des FA.*

### 3 Aspects méthodologiques

Cette recherche qualitative, de nature exploratoire et descriptive (Fortin, 1996), a été réalisée auprès d'un échantillon de huit FA québécoises régulières<sup>7</sup> résidant dans la région des Laurentides.

L'entretien semi-dirigé a été privilégié comme méthode de collecte des données. Sur les huit entretiens réalisés, six ont été effectués avec un seul responsable et deux ont été réalisés avec le couple responsable de la FA. En totalité, ce sont donc huit femmes et deux hommes qui ont composé l'échantillon.

Les FA rencontrées possédaient en moyenne 19 années d'expérience, oscillant entre 3 et 35 années. La moyenne du nombre d'enfants accueillis est de 112 par FA, variant entre 12 et 300 enfants. Concernant les motifs amenant les FA à faire ce métier, deux ont expliqué que ce désir était lié à la difficulté d'avoir des enfants, deux ont évoqué leur intention de redonner parce

<sup>7</sup> Par famille d'accueil régulière, le système québécois de PJ entend une famille ayant été accréditée pour un nombre de places donné sans avoir préalablement choisi ou été choisie pour un ou des enfants avec qui elle avait des liens avant son accréditation (Cadre de référence Ri-RTF, 2014).

qu'elles avaient aussi vécu en FA pendant leur enfance et quatre autres voulaient travailler avec les enfants tout en ayant un métier leur permettant de rester à la maison. Le Tableau 1 présente le profil des FA ayant participé aux entretiens.

**Tableau 1 :**

*Le profil des FA ayant participé aux entretiens.*

FA	Nb. années expérience	État civil	Nb. de participants à l'entretien	Nb. d'enfants accueillis	Motivations à devenir FA	Nb. de déplacements discutés à l'entretien
1	3	Marié	1	12	Avoir des enfants	3
2	13	Conjoint de fait	2	20	Redonner à la société ce qu'on a reçu	4
3	28	Marié	2	49	Travailler à la maison avec des enfants	4
4	27	Marié	1	200	Travailler à la maison avec des enfants	3
5	11	Marié	1	40	Travailler avec des enfants sans avoir de formation académique	5
6	35	Conjoint de fait	1	200	Travailler à la maison avec des enfants	3
7	30	Célibataire	1	300	Redonner à la société ce qu'on a reçu	2
8	12	Mariée	1	80	Avoir des enfants	3

Les entretiens semi-dirigés d'environ 90 minutes ont porté sur: 1) la vision des FA quant au déplacement; 2) leur rôle dans le processus de déplacement; 3) leur vécu quant au phénomène du déplacement; 4) les relations entre les FA et les différents acteurs en lien avec le déplacement et 5) l'impact que le déplacement a eu sur leur travail et sur leur milieu familial.

Lors des entretiens, les FA ont évoqué en moyenne trois situations de déplacement vécues. Ces déplacements ont été faits dans des contextes de retour dans la famille biologique, d'un transfert vers un centre de réadaptation ou une autre FA. Dans certains cas, c'est la FA qui

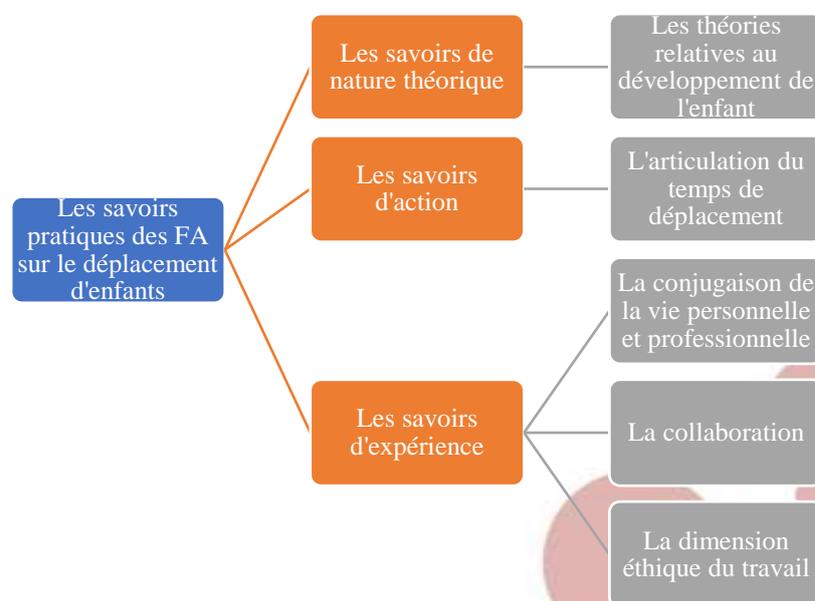
avait décidé de demander un déplacement, dans d'autres cas, c'est le jeune placé, un juge (lors d'un retour dans la famille d'origine) ou l'intervenant de la PJ. L'ensemble des situations possibles de déplacement a été couvert lors des entretiens. Les données ont ensuite été traitées à partir de la méthode d'analyse thématique (Paillé & Mucchelli, 2013) afin de dégager les savoirs pratiques à partir du discours des participants.

#### 4 Les savoirs pratiques au cœur du travail des FA

L'analyse des entretiens a permis de recenser plusieurs savoirs pratiques se trouvant au cœur des actions posées par les FA en contexte de déplacement. Par ces savoirs, il est possible de constater que les FA utilisent de nombreuses pratiques médiatrices dans le cadre de leur fonction. Trois composantes de ces savoirs pratiques ont été plus spécifiquement dégagées, soit les savoirs de nature théorique, les savoirs d'action et les savoirs d'expérience. La Figure 2 illustre chacun des savoirs précités.

**Figure 2:**

*Les savoirs pratiques des FA quant au déplacement d'enfants.*



##### 4.1 Les savoirs de nature théorique des FA en lien avec le déplacement

Les savoirs de nature théorique renvoient aux différentes théories utilisées par le système de PJ que les FA adoptent dans leur pratique. Plus spécifiquement, il est ressorti que

la théorie sur les besoins des enfants et la théorie de l'attachement sont les plus évoquées par les FA. Lorsqu'elles abordent les finalités de leur pratique, les FA indiquent de façon spontanée les besoins universels des enfants (exemples: être aimés, protégés, respectés, etc.), ainsi que des besoins plus spécifiques chez les enfants en situation de déplacement, les FA différenciant alors les besoins des enfants déplacés (leur besoin de connaître les limites du milieu avant de procéder à un déplacement, de prévisibilité [d'être informés qu'un déplacement est envisagé] et d'être soutenus, conseillés et rassurés si un déplacement se produit) et ceux des enfants qui resteront dans le milieu d'accueil suite au déplacement (besoin d'être protégés d'un enfant ayant des comportements agressifs, informés de ce qui arrivera à l'enfant suite à son départ, rassurés sur la sécurité de l'enfant qui part et sur sa propre possibilité de vivre un déplacement, de participer aux préparatifs du déplacement, d'être reconnus et soutenus émotionnellement suite au déplacement). Cette tendance à différencier les besoins de chacune des catégories d'enfants et à médier la tension pouvant se créer quant à la demande d'une réponse à ces besoins ressort comme un élément important de leur pratique.

Quant à la théorie de l'attachement, il a été possible de constater que les FA en maîtrisent bien les principes directeurs. Ce savoir se manifeste par les explications qu'elles donnent à l'égard de certains comportements adoptés par les enfants ayant un trouble d'attachement, leurs explications des besoins spécifiques de ces enfants et de l'impact du trouble de l'attachement sur leur structure relationnelle. À ce propos, les FA identifient et modulent leur réponse au besoin d'attachement de l'enfant selon sa situation. Ainsi, selon le type de placement, la présence ou non des parents biologiques, l'âge de l'enfant et la durée du placement, les FA adapteront leur pratique. Elles auront par exemple tendance à rester impliquées dans la vie d'un enfant déplacé si elles sont dans une suppléance substitutive (Chapon Crouzet, 2005), comme le nomme la FA2 «*son attachement c'est nous autres, on en est conscients*». Les FA tenteront davantage de garder le lien lorsque les enfants ont été placés chez elles pendant une longue période ou lorsque les enfants n'ont aucun lien avec leur famille biologique. Elles organiseront alors des visites avec ces derniers et tenteront d'avoir de leurs nouvelles. Elles tarderont souvent avant de demander un déplacement pour ne pas blesser psychologiquement l'enfant.

Les savoirs de nature théorique utilisés par les FA, en tant que composante des savoirs pratiques, constituent en fin de compte l'argumentation que les FA utilisent pour expliquer les gestes qu'elles posent et justifier leurs actions en contexte de déplacement. Ils influencent donc les différents savoirs d'action et d'expérience qu'elles mettent en œuvre quotidiennement auprès des enfants accueillis. De plus, ils démontrent une forme de médiation des FA entre les besoins

des enfants selon le type de placement, la place du parent biologique et le besoin du système de PJ.

#### 4.2 *Les savoirs d'action des FA lors des déplacements*

Le deuxième savoir pratique ayant émergé de l'analyse des entretiens concerne les savoirs d'action. Ceux-ci se définissent par l'ensemble des gestes et savoir-faire permettant la réalisation d'une action. Il s'agit de ce que les FA font concrètement lorsqu'elles sont confrontées au déplacement. Il est ressorti que ce dernier est divisé en trois temps distincts, soit la période précédant le déplacement, le moment du déplacement lui-même et la période post-déplacement. Il a été possible de constater que l'éventualité du déplacement est toujours présente pour les FA, puisqu'elles mentionnent devoir intégrer rapidement la visée temporaire de leur travail, et ce, peu importe l'ordonnance qui a été prononcée. La FA3 souligne à ce sujet que le rôle d'une FA est de « *prendre soin des enfants un temps, dans le but qu'ils retournent dans leur famille* ». Cette citation permet d'observer que le travail de la FA se déploie à l'intérieur d'un rapport de médiation entre l'enfant, la famille biologique et le système de PJ. Afin de se préparer à un éventuel déplacement, les FA analysent de façon systématique les différentes situations en portant une attention particulière aux indices suivants: la fréquence des visites avec le parent et sa capacité à travailler sur ses problèmes, un proche parent qui s'investit dans le dossier et un changement de comportement chez le jeune. Par exemple, la FA3 explique

Quand elle a grafigné le bureau [...], elle voulait être entendue, puis c'était correct aussi parce qu'elle ne comprenait pas pourquoi je ne suis pas chez maman. C'était cela. Maman avait fait un gros, gros travail. Il n'y avait plus de conjoint violent.

Cette capacité à analyser les éléments favorisant un déplacement leur permet d'ajuster leur pratique, en aménageant un espace de transition pour le jeune et le reste de la FA lors d'un déplacement. Par exemple, la FA5 mentionne avoir demandé à la travailleuse sociale responsable du dossier à la PJ pour que les enfants restent quelques jours de plus afin préparer un souper de départ « *Ça s'est fait naturellement. Les enfants se sont parlé. Tu sais, au moins le dernier souper était là, [...] puis après, c'était correct* ». Ce type de demande permet encore une fois de bien comprendre la fonction médiatrice que les FA doivent assumer afin de permettre que les besoins de chacun des acteurs concernés par le déplacement soient pris en compte.

Lors de la journée du déplacement, les savoirs déployés par les FA sont centrés sur l'enfant qui part. Pour donner sens à cette expérience, elles donneront parfois un souvenir (photos, animal en peluche), rassureront l'enfant sur l'avenir et la possibilité de garder le contact avec elles.

Après le déplacement, les FA prendront habituellement soin d'elles et des personnes les entourant. Les savoirs mobilisés visent à favoriser une adaptation post-déplacement. Si certaines FA parlent d'un sentiment d'échec et de deuil, d'autres expliquent miser sur ce qu'elles ont pu apporter à l'enfant. Pour faciliter ce processus, les FA se focaliseront sur les besoins des enfants présents et elles tenteront de garder contact avec l'enfant par l'intermédiaire de l'intervenant de la PJ, du nouveau milieu d'accueil ou de la famille biologique.

Les FA ont donc réussi à amasser un corpus de savoirs d'action leur permettant d'adapter leurs interventions à la singularité de chaque situation de déplacement, et ce, tout en médiant les besoins de chacun des acteurs vivant ce processus.

### **4.3 Les savoirs d'expérience**

Le dernier savoir pratique s'étant dégagé de l'analyse concerne les savoirs d'expérience. À titre de rappel, ceux-ci se réfèrent à l'expérience et sont donc critiques et construits (Dubet, 1994). Chez les FA rencontrées, ils s'articulent autour de savoirs en lien avec la conjugaison de la vie professionnelle et personnelle, de savoirs sur la collaboration et de savoirs relatifs à la dimension éthique présente dans leur travail.

L'enchevêtrement des sphères personnelle et professionnelle rend le travail de FA difficile à caractériser. À cet effet, les FA ont expliqué l'importance d'intégrer toute leur famille dans ce choix de carrière puisqu'elle sera partie prenante de ce travail. Les FA mentionnent en outre l'importance de conscientiser la famille élargie à l'aspect de la confidentialité et à l'importance de ne pas exposer leur vie personnelle sur la place publique afin de diminuer le risque de plaintes de la part des parents biologiques. Bien qu'étant limitées dans l'élaboration de frontières professionnelles de par l'étroite proximité avec leur vie privée, les FA mentionnent rester vigilantes quant à leurs comportements dans les endroits publics et quant aux informations partagées sur les réseaux sociaux.

Les FA soulèvent que l'instauration d'une bonne collaboration avec les parents biologiques facilite le déplacement ou diminue les risques d'en vivre un. Cette collaboration permet de diminuer les conflits de loyauté que l'enfant peut vivre entre ses deux milieux de vie, contribue à légitimer certaines interventions que les FA font auprès de l'enfant et diminue aussi

le risque de recevoir des plaintes de la part des parents. Cette bonne collaboration favorise le maintien des liens avec l'enfant lors d'un déplacement. Pour établir une telle collaboration avec les parents biologiques, les FA expliquent utiliser des savoirs d'expérience tels qu'adopter une attitude de non-jugement, reconnaître la place du parent biologique dans la vie de l'enfant et être transparente envers ce dernier. Le fait d'expliquer leur rôle et les différences entre le travail de la FA et celui de l'intervenant de la PJ seraient aussi des savoirs d'expérience auxquels elles ont recours.

La collaboration est également importante entre la FA et l'intervenant social désigné de la PJ. La communication y est essentielle et doit être empreinte de respect, de confiance et d'écoute. Ce type de collaboration permettrait à la FA de se sentir à l'aise de discuter de ses observations et émotions, d'avoir un soutien pour évaluer la situation et d'avoir des nouvelles de l'enfant suite au déplacement. Pour le bon fonctionnement de cette collaboration, les FA doivent être en mesure d'avoir un recul émotionnel permettant une certaine objectivité. Lorsque la collaboration entre la FA et l'intervenant n'est pas optimale, les FA expliquent qu'elles misent sur leur capacité à s'exprimer pour être entendues. De plus, elles soulignent l'importance d'imposer leurs propres limites aux intervenants. La FA8 mentionne: *«il y a des fois qu'ils essaient d'étirer cela un peu trop sur [...] nos capacités»*. De même, les FA dénoncent la tendance de la PJ à embellir la situation de l'enfant pour les convaincre de le prendre à leur domicile.

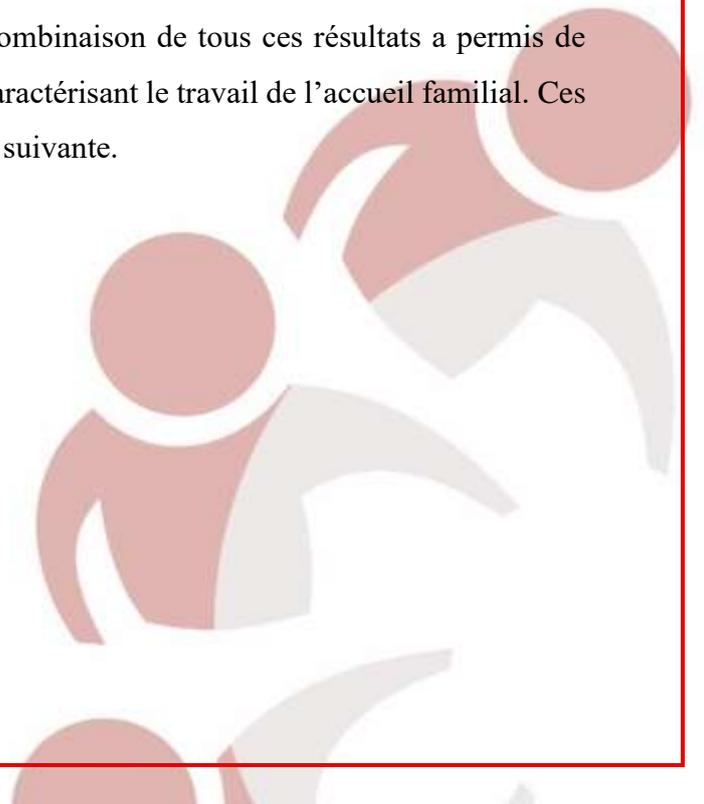
L'étude a permis de dégager une dimension professionnelle dans le discours des FA sur le plan de l'éthique et du cadre normatif entourant leur travail. Il a été possible en effet de constater que les FA sont sensibles à toutes les situations qui pourraient créer une blessure physique ou psychologique à un enfant accueilli ou de briser l'une des normes énumérées dans le *Cadre de référence pour les ressources intermédiaires et les ressources de type familial*. Elles ont nommé l'importance que chacune des FA connaisse ses forces et sa spécialité en intervention afin de diminuer les déplacements. L'importance d'aller chercher de l'aide quand la situation dépasse leurs compétences est également ressortie comme un savoir éthique les aidant à mieux s'adapter au processus de déplacement et à diminuer le sentiment de culpabilité pouvant être ressenti, comme l'illustre la FA2: *«Il faut être rationnel. Quand ça déborde dans toute la chimie familiale, il faut être capable de se dire: Je ne m'épuiserai pas»*. *«Que tu n'as plus les outils pour l'aider»*. De plus, certaines FA expliquent avoir mis au point un système de protection contre les plaintes (exemple: rédiger une liste afin de faire état des biens matériels de l'enfant, demander à un témoin de vérifier le contenu de la valise lors d'un déplacement, solliciter la présence d'une tierce personne lors d'une intervention délicate, etc.). Ces

mécanismes démontrent que les FA ont conscience de la possibilité d'évaluation de leur pratique en cas d'allégations de non-respect d'une norme du *Cadre de référence pour les RI-RTF*. Enfin, les FA mentionnent croire que les usagers de la PJ, autant les enfants que les parents, méritent le respect et qu'il importe de continuer à croire en leur capacité de changer, ce qui démontre une certaine considération pour cette population et une distanciation avec les enjeux psychoaffectifs habituellement vécus dans la tâche de parent naturel.

Bref, l'exploration des savoirs pratiques inhérents au travail des FA en contexte de déplacement a permis de faire ressortir trois types de savoirs, soit les savoirs de nature théorique, les savoirs d'action et les savoirs d'expérience. L'analyse de ces savoirs a mis en lumière l'aspect médiateur au cœur du travail des FA au quotidien. À la lumière de ces savoirs pratiques, il est possible d'identifier quatre types d'interventions représentant la pratique spécifique des FA.

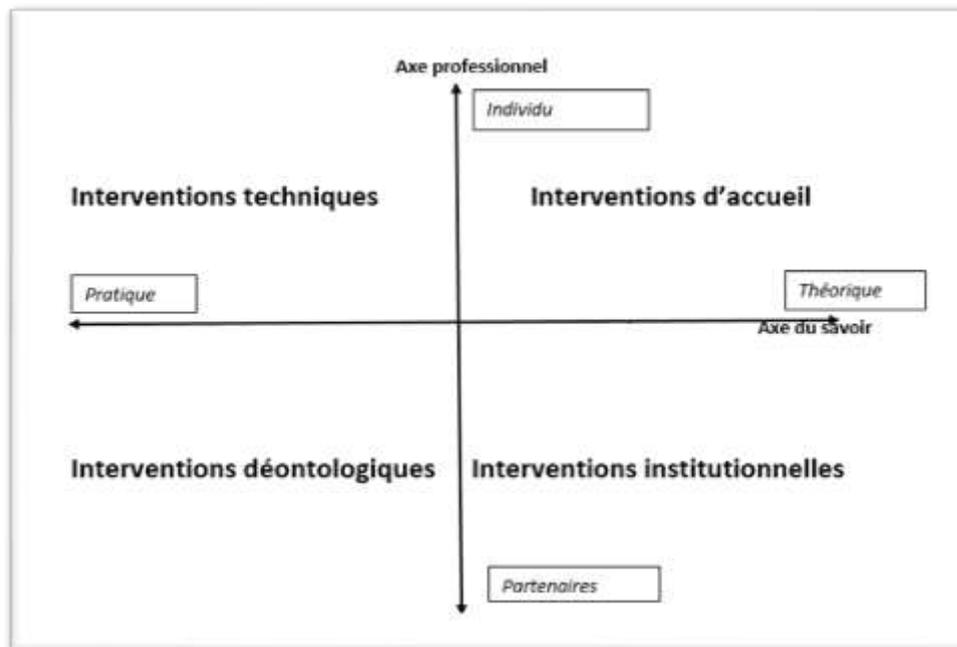
## **5 La modélisation des savoirs pratiques des fa concernant le phénomène du déplacement**

Les résultats de cette recherche ont permis de constater que les FA utilisent de multiples formes de savoirs pratiques dans leurs interventions au quotidien, mais également en contexte plus précis de déplacement. Il a été possible également de découvrir qu'au-delà des formes de savoirs pratiques ressorties, les FA utilisent un langage spécialisé se rapprochant des termes employés par les intervenants des institutions de PJ: déplacement, désorganisation, normes d'accueil, pairage, problématique, révision, signalement, théorie de l'attachement, trouble de l'attachement, trouble de l'opposition, etc. La combinaison de tous ces résultats a permis de dégager quatre types d'interventions distinctes, caractérisant le travail de l'accueil familial. Ces types d'interventions sont illustrés dans la figure suivante.



**Figure 3:**

*La modélisation des savoirs pratiques des FA en lien avec le déplacement d'enfants.*



Le croisement de ces axes permet de dégager divers types d'interventions qui définissent le métier de FA, soit les interventions d'accueil, techniques, déontologiques et institutionnelles.

Comme illustré dans la Figure 3, les interventions ressorties sont articulées autour de deux principaux axes: l'axe professionnel et l'axe des savoirs. L'axe professionnel se réfère à la nature des interventions effectuées par la FA, soit, d'un côté, une intervention faite de manière individuelle (exemple: écouter le désir du jeune de retourner chez son parent) par les responsables de la FA et conduite dans la sphère familiale, soit, d'un autre côté, une intervention faite dans un contexte de collaboration ou de partenariat entre le responsable de la FA et différentes instances (la PJ, le milieu de l'éducation, le champ scolaire ou médical) (exemple: une rencontre entre le jeune, son intervenant associé de la PJ, la FA et les intervenants du centre de réadaptation).

L'axe du savoir renvoie aux savoirs que la FA doit mobiliser pour réaliser ses interventions. Ceux-ci peuvent être de nature pratique, dans la mesure où ils orientent des interventions plus techniques par lesquelles les FA agissent concrètement (exemples: donner une peluche à un enfant qui sera déplacé, donner les soins à un jeune en bas âge, intervenir lors de conflits avec un autre membre de la famille, etc.). Ces savoirs peuvent également s'insérer dans un registre théorique, quand il s'agit, d'une part, d'expliquer un comportement ou une action à partir d'un courant théorique (exemple: souligner l'importance de maintenir le lien

avec un enfant en situation de placement en raison de la figure d'attachement que la FA représente désormais pour lui) et, d'autre part, de justifier ses interventions auprès d'instances ou de partenaires associés (exemple: invoquer la théorie de l'attachement pour soutenir des marques d'affection données à un enfant).

### **5.1 *Les interventions d'accueil***

L'intervention d'accueil se réfère à l'utilisation théorique des savoirs que les FA ont acquis, principalement ceux relatifs aux théories psychologiques du développement, et adaptés au contexte de leur réalité professionnelle quotidienne: le milieu familial.

Ce recours à un savoir théorique déjà objectivé et validé par des instances scientifiques reconnues permet à la FA de connaître les besoins des enfants afin qu'ils s'épanouissent et s'actualisent dans le cadre d'une situation de placement. Les FA utilisent donc ce cadre théorique pour expliquer et donner un sens à leurs interventions. Par exemple, elles prendront le temps d'expliquer à l'enfant ce qui se passera le jour du tribunal, puisqu'elles connaissent le besoin de prévisibilité de l'enfant.

### **5.2 *Les interventions techniques***

Les interventions techniques sont des savoirs pratiques que les FA utilisent dans leur sphère familiale lorsqu'elles sont confrontées au déplacement d'enfants. Ces savoirs guident les actions concrètes qu'elles effectuent de manière individuelle lorsqu'un processus de déplacement s'enclenche (exemples: saisir le bon moment pour contacter l'intervenant, annoncer le déplacement aux autres enfants, etc.). Dans le cadre de ce type d'intervention, une grande partie du processus du déplacement d'enfants est piloté par les FA et met de l'avant leur capacité d'adaptation au regard des différentes étapes à déployer en fonction du temps dont elles disposent, des délais à respecter, du besoin de l'enfant qui sera déplacé, des besoins des autres enfants présents dans le milieu familial, etc.

### **5.3 *Les interventions déontologiques***

Les interventions déontologiques renvoient à toutes les actions posées par les FA pour se protéger contre d'éventuelles plaintes de la part des enfants accueillis, de leurs parents ou de la PJ. Ce type d'intervention s'est développé principalement à partir d'un réflexe professionnel

où les actions des FA font l'objet d'une sorte de surveillance institutionnelle et où il leur faut garantir leur caractère éthique et en conformité des normes attendues en matière de PJ. Les interventions déontologiques renvoient donc à des savoirs pratiques mobilisés par les FA pour répondre aux différentes normes et prescriptions institutionnelles pesant sur leur pratique.

Il importe de rappeler que le travail des FA au Québec est encadré par le *Cadre de référence pour les RI-RTF* adopté en 2014. De plus, un intervenant de la PJ est attitré à l'évaluation et au contrôle de la qualité des ressources et doit, annuellement, s'assurer que chaque FA réponde aux différents critères définis par ce cadre de référence. Lorsque les FA ont été rencontrées, elles ont démontré une connaissance théorique de ces différents critères et ont soulevé l'importance de les appliquer. Elles ont aussi explicité plusieurs moyens mis en place afin de prouver qu'elles respectent ce cadre et elles ont nommé plusieurs stratégies afin de diminuer la possibilité de faire l'objet de plaintes relatives à leur pratique. Cette capacité de comprendre les normes encadrant leur travail et de trouver des moyens concrets pour se protéger se réfère à un aspect professionnel important. Selon les FA, la conscience de ces normes et les moyens mis en place pour s'assurer de leur respect les aideraient à diminuer le nombre de déplacements et les protégeraient professionnellement.

#### **5.4 Les interventions institutionnelles**

De nature discursive, les interventions institutionnelles conduites par les FA recourent au cadre langagier de la PJ pour légitimer leur pratique et leur appartenance au système de PJ. Ce type d'interventions est positionné dans le pôle des interventions faites avec les partenaires puisqu'elles témoignent de tentatives des FA pour accéder à une certaine reconnaissance professionnelle de la part de l'institution de la PJ. Elles se font donc habituellement dans un cadre formel, lors de rencontres multidisciplinaires par exemple, et visent une plus grande acceptation institutionnelle des FA au sein de l'équipe de la PJ. L'adoption et l'adhésion à un vocabulaire s'apparentant à l'univers langagier propre aux intervenants relationnels de la PJ, comme le recours aux termes arrêt d'agir, plan d'intervention, théorie de l'attachement, normes d'accueil, etc. illustrent les efforts d'affiliation des FA à ce champ d'expertise. Ils témoignent en même temps des assises théoriques de la pratique des FA. Cette identification à cet univers professionnel partagé par l'institution constitue un pôle de construction identitaire important chez ce groupe professionnel.

## Conclusion

En conclusion, la question du déplacement d'enfants demeure un sujet préoccupant pour les chercheurs ainsi que pour l'ensemble des acteurs œuvrant en PJ, incluant les FA. Cette recherche a souhaité mettre en lumière les savoirs pratiques que les FA détiennent sur ce phénomène et l'importance de leur rôle médiateur. Les résultats de cette étude ont permis de découvrir que c'est précisément la capacité de médiation et de transformation des savoirs théoriques se retrouvant adaptés au contexte de l'accueil en milieu familial qui forme la singularité des savoirs pratiques du travail de FA. Cette transformation sert principalement de justification pour légitimer les actions que ces dernières posent en contexte de déplacement.

Cet article a également permis de mettre en relief l'enjeu de reconnaissance professionnelle auquel les FA québécoises sont toujours confrontées, et ce, en dépit du processus législatif de 2009. C'est principalement l'enchevêtrement complexe de la vie professionnelle et personnelle (Tassin, 2004; Turbiaux et al., 2010) qui différencie le métier de FA des autres types de métiers relationnels et qui semble faire obstacle à sa reconnaissance sociale et professionnelle. D'ailleurs, les connaissances estimées obligatoires par la société pour accomplir ce métier renvoient à des connaissances dites « naturelles » (Bloch, 2010), ne s'apparentant pas à des connaissances académiques ou professionnelles pouvant être développées. Or, cette recherche a permis de souligner que l'importance des savoirs pratiques et de composante médiatrice au cœur du travail des FA nécessite des compétences précises, voire spécialisées. Les résultats tendent à démontrer que les FA ont développé des savoirs théoriques et pratiques se référant spécifiquement à des connaissances enseignées dans les cursus académiques d'une grande majorité de métiers relationnels. Il serait dénaturant pour le travail des FA de taire l'importance de cette médiation qu'elles assument entre l'enfant accueilli, les parents biologiques, les intervenants d'organismes externes associés à l'enfant placé, tels son enseignant, son médecin, son intervenant de la PJ, etc. et les normes institutionnelles à respecter. Dans cette optique, le travail de l'accueil dépasse largement le rôle de parent naturel et met de l'avant tout un savoir-faire méritant une reconnaissance au même titre que celui de bon nombre d'autres métiers relationnels. La recension des savoirs pratiques des FA semble, dans cette perspective, être une voie intéressante à développer afin de mettre en lumière la singularité du travail que ces ressources accomplissent et les savoirs qui leurs sont propres et qui présentent une importante fonction médiatrice contribuant au bon fonctionnement du système de la PJ.

## RÉFÉRENCES

- Aballéa, F. (2005). La professionnalisation inachevée des assistantes maternelles. *Recherches et Prévisions*, 80, Dossier Petite Enfance, 55-65.
- Barbier, J.-M. (1996). *Savoirs théoriques et savoirs d'action. Introduction*. Paris: PUF, pp.1-17.
- Beaumier, I. (2011). *Les représentations sociales des parents d'accueil concernant leur rôle auprès des enfants et leur famille*. (Mémoire de maîtrise en service social). Université Laval, Québec.
- Bloch, F. (2010). Prendre soin d'un enfant, un travail comme un autre? *Paedagogica and Social Theory*. Savage, MD: Rowman and littlefield.
- Bourdoncle, R. (1991). Note de synthèse (La professionnalisation des enseignants: analyses sociologiques anglaises et américaines). In: *Revue Française de pédagogie*, 94, 73-91
- Boyer, A. & Noël, R. (2018). Les parents funambules: entre désir d'enfant et désir d'accueil, un équilibre à négocier dans la famille d'accueil régulière. *Enfances, Familles Générations*.
- Buehler, C., Cox, M. E., & Cuddeback, G. (2003). Foster parents' perceptions of factors that promote or inhibit successful fostering. *Qualitative Social Work*, 2(1), 61-83.
- Byrne, B. A., & Lemay, R. (2005). Parole aux jeunes: ils nous disent ce qu'il faut pour assurer le succès du placement résidentiel. *Reflets: Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, 11(1), 196-213.
- Carignan, A.-J. (2011). La stabilité des enfants placés: qu'est-ce qui a changé depuis les nouvelles dispositions de la Loi sur la protection de la jeunesse? *Mémento: un aperçu de la recherche*. Centre jeunesse de Montréal, Institut Universitaire, 29 mars 2011.
- Carignan, L., Moreau, J., Malo, C. (2009). *Vivre en famille jusqu'à mes 18 ans. Voir ou ne pas voir mes parents?* (vol.43) Québec: PUQ.
- Carrier, G. & Beaudoin, S. (1994). *La situation familiale des enfants déplacés*. Comprendre la famille. Actes du 2e Symposium québécois de recherche sur la famille, 3 au 5 nov. 1993, Université du Québec à Trois-Rivières. Trois-Rivières, 263-282.
- Cébula, J.C. (2010). Assistants familiaux: des théoriciens du quotidien. *Empan*, 80 (4), 54-57.
- Charlot, B. (1997). *Du Rapport au savoir. Éléments pour une théorie*. Paris: Anthropos.
- Chapon-Crouzet, N. (2005). Un nouveau regard sur le placement familial: relations affectives et mode de suppléance: Parentalité et famille d'accueil. *Dialogue*, 17-27.
- Christiansen, Ø., Havik, T., & Anderssen, N. (2010). Arranging stability for children in long-term out-of-home care. *Children and Youth Services Review*, 32(7), 913-921.
- Couturier, Y., & I. Chouinard (2008). La relation est-elle soluble dans la didactique? La *relationnalité* dans les métiers relationnels comme objet d'une didactique des savoirs

- professionnels. In Y. Lenoir & P. Pastré (dir.). *Didactique professionnelle et didactiques disciplinaires. Un enjeu pour la professionnalisation des enseignants* (p. 213-223). Toulouse, Octarès Éditions.
- Chouinard, I., Couturier, Y., & Lenoir, Y. (2009). Pratique de médiation ou pratique médiatrice?: La médiation comme cadre d'analyse de la pratique professionnelle des travailleurs sociaux. *Nouvelles pratiques sociales*, 21(2), 31-45.
- Dubar, C. (1996). *La socialisation: Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris: Arman/Colin/Masson.
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris: Éditions du Seuil.
- Edelstein, S. B., Burge, D. & Waterman, J. (2000). Helping Foster parents cope with separation, loss, and grief. *Child Welfare*, 80 (1), 5-25.
- Esposito, T., Trocmé, N., Chabot, M., Shlonsky, A., Collin-Vézina, D., Sinha, V. (2014). Family reunification for placed children in Quebec: Canada. A longitudinal study. *Children and Youth Services Reviews*, 44, 278-287.
- Fortin, M.-F. (1996). Le mémoire de recherche. Dans Fortin, M.-F., Côté, J. & Fillion, F. (2006) *Fondements et étapes du processus de recherche*. (p.131-145), Montréal, Chenelière, Éducation.
- Galvani, P. (1999). Fertilisation croisée des savoirs et ingénierie d'alternance socio- formative. Le programme de recherche-formation-action Quart Monde/Université. *Revue Française de Pédagogie*, 128, 25-34.
- Gauthier, Y., Fortin, G. & Jéliu, G. (2004). Applications cliniques de la théorie de l'attachement pour les enfants en famille d'accueil: importance de la continuité. *Devenir*, 2 (16), 109-139.
- Hebert, C., Kulkin, H.S. & McLean, M. (2013). Grief and Foster parents: How do Foster parents feel when a Foster child leaves their home? *Adoption & Fostering*, 37, 253-267.
- James, S. (2004). Why Do Foster Care Placements Disrupt? An Investigation of Reasons for Placement Change in Foster Care. *The Social Service Review*, 78(4), 601-627.
- Le Labourier, S. (2009). Les assistants familiaux; entre droits salariaux et intérêt de l'enfant, des travailleurs sociaux en quête de reconnaissance. UFR Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales. Université Paris XII-Val de Marne: France.
- Lenoir, Y. & VanHulle, S. (2006). Étudier la pratique enseignante dans sa complexité: une exigence pour la recherche et la formation à l'enseignement. *La formation à l'enseignement des sciences et des technologies au secondaire dans le contexte des réformes pour compétences*, 193-245.
- Lenoir, Y. (1993). Entre Hegel et Descartes: de quels sens peut-il être question en didactique ?, dans P. JONNAERT & Y. LENOIR (dir.), *Sens des didactiques et didactique du sens*, Sherbrooke, Éditions du CRP, 29-99.

- MacGregor, T. E., Rodger, S., Cummings, A. L. & Leschied, A. W. (2006). The needs of Foster parents. A qualitative Study of Motivation, Support, and retention. *Qualitative social work*, 5(3), 351-368.
- Moore, J.(2003). *Études quantitative et qualitative des attachements multiples et des stratégies de coping chez les adolescents placés en famille d'accueil.*(Thèse de doctorat en psychologie). Université du Québec à Trois-Rivière, Trois-Rivière, Québec.
- Mulling, G. J., Hayes, J. M.& Lietz, A. C. (2013). Should I stay or should I go? A mixed methods study examining the factors influencing Foster parents' decision to continue or discontinue providing foster care. *Children and Youth Services Review*, 35, 1356-1365.
- Newquist, J. (2012). *How foster parents experience and perceive the loss of foster children through the lens of contextual family stress theory.* (Thèse de Doctorat en philosophie). Woman's University, Texas.
- Oosterman, M., Schuengel, C., Wim Slot, N., Bullens, R. A. & Doreleijers, T. A. (2007). Disruptions in foster care: A review and meta-analysis. *Children and Youth Services Review*, 29 (1), 53-76.
- Paillé, P. & Mucchielli, S. (2006). L'analyse thématique. *Dans L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales.* Paris: Armand Colin.
- Poirier, M. A., Chamberland, C., & Ward, H. (2006). La collaboration lors d'un placement en famille d'accueil: une étude sur les interactions entre les adultes qui prennent soin d'un enfant placé. *La revue internationale de l'éducation familiale*, (2), 51-85.
- Potin, E. (2009). Entre expériences des enfants et écrits institutionnels: des histoires de placement. *Revue d'histoire de l'enfance «irrégulière». Le Temps de l'histoire.* 11 [En ligne], Numéro 11 | 2009, mis en ligne le 01 octobre 2011, consulté le 03 juillet 2019. URL: <http://rhei.revues.org/3067>
- Rodger, S., Cummings, A., & Leschied, A. W. (2006). Who is caring for our most vulnerable children?: The motivation to foster in child welfare. *Child abuse & neglect*, 30 (10), 1129-1142.
- Savard, A- C. (2009). *Trajectoires de placement, déplacements et facteurs associés: portrait de la situation des jeunes du Centre jeunesse du Québec.* (Mémoire de Maîtrise en service sociale). Université Laval, Québec.
- Soulet, M.H. (2003). Penser l'action en contexte d'incertitude: une alternative à la théorisation des pratiques professionnelles? *Nouvelles pratiques sociales*, 16 (2), 125-141.
- Tassin, M. (2004). Des femmes et des hommes dans l'accueil familial permanent. *Empan*, 1 (53), 12-22.
- Turbiaux, C., Ramon, V. & Boucher, A. (2010). Accueil familial et professionnalisation. *Empan*, (4), 22-31.
- Turcotte, D., Drapeau, S., Hélie, S., Bigras, M., Brousseau, M., Dessureault, D., Gagné, M. H., Goyette, M. et al. (2011). *Évaluation des impacts de la nouvelle loi sur la protection de*

*jeunesse au Québec. Programme Actions concertée. Rapport synthèse. Récupéré le 23 octobre 2015 de [www.jefar.ulaval.ca](http://www.jefar.ulaval.ca)*

Unrau, Y. A. (2007). Research on placement moves: Seeking the perspective of foster children. *Children and Youth Services Review*, 29 (1), 122-137.

Ward, H. (2009). Patterns of instability: Moves within the care system, their reasons, contexts and consequences. *Children an Youth Services Review*, 31, 1113-1118.

Les auteurs identifiés ci-dessous se déclarent responsables de l'élaboration de ce travail.

La contribution individuelle a été faite comme suit:

Identification des auteurs	Description des contributions
Auteur 1	Recherche, Analyse, Rédaction
Auteur 2	Rédaction, Supervision, Révision

